



Votre grossesse au CHPG

SERVICE DE **GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE**



CENTRE HOSPITALIER
PRINCESSE GRACE

SOMMAIRE

NOTRE SERVICE	3
IDENTIFIER LES PROFESSIONNELS	4
SUIVI DE VOTRE GROSSESSE	5
ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ	6
SUIVI À DOMICILE	7
PROJET DE NAISSANCE	8
LISTE DE NAISSANCE	9
VOTRE ACCOUCHEMENT	10
LE TRAVAIL EN IMMERSION	11
PEAU À PEAU	12
VOTRE SÉJOUR	13
LES VISITES	14
RETOUR À DOMICILE	15
CHECK LIST	16
INFOS UTILES	18

NOTRE **SERVICE**

La maternité du Centre Hospitalier Princesse Grace est une maternité de niveau IIA, qui accueille environ 800 nouveau-nés par an.

Les naissances à bas risque et risque modéré y sont possibles à partir de 32 semaines aménorrhée.

L'établissement est doté d'une néonatalogie proposant des chambres parents-enfants et offre une prise en charge globale de la grossesse grâce à un travail en réseau «Ville-Hôpital» avec les médecins et sages-femmes libéraux et territoriaux, et en réseau périnatal avec la maternité du CHU de Nice l'Archet 2 de niveau III.

L'équipe médico-soignante de la maternité vous accompagne pour la naissance de votre bébé. L'accueillir en douceur et en toute sécurité, dans le respect du déroulement physiologique du travail, est sa principale préoccupation.

La maternité propose

4 chambres individuelles standard non réservables et attribuées à l'admission selon disponibilité
3 chambres premium | soumises à réservation selon disponibilité (+377 97 98 95 64).
1 chambre parentale

Dans tous les cas, l'inscription se fait au bureau des entrées.

Chaque chambre est équipée d'un espace aménagé pour réaliser les soins des nouveau-nés et d'une salle de bain avec douche et WC.

Pour votre bébé, les couches, les produits de toilette et le lait artificiel sont fournis par la maternité. Pour vous, nous mettons à votre disposition des slips jetables, des protections hygiéniques et du savon intime.

Plateau technique

1 salle d'urgence obstétrique
3 salles de naissances permettant l'accouchement physiologique
1 salle avec une baignoire pour le travail
1 salle de réanimation pour nouveau-né

Un bloc obstétrical composé de : 2 salles d'intervention permettant les césariennes, 1 salle de réanimation du nouveau-né,
1 salle de réveil

Équipement

Nurserie équipée de matériel pour les soins, la surveillance du nouveau né et les différents dépistages
Sites de consultations/échographie/ diagnostic prénatal
Salle de préparation à la naissance et accompagnement à la parentalité

IDENTIFIER **LES PROFESSIONNELS**



L'infirmier



**L'aide soignant /
Auxiliaire de Puériculture**



La Sage-femme



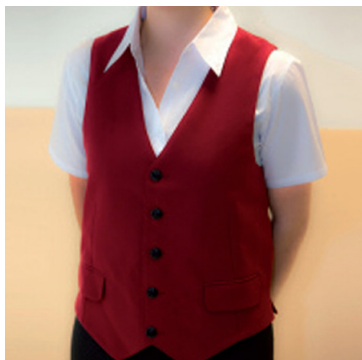
La kinésithérapeute



Le brancardier



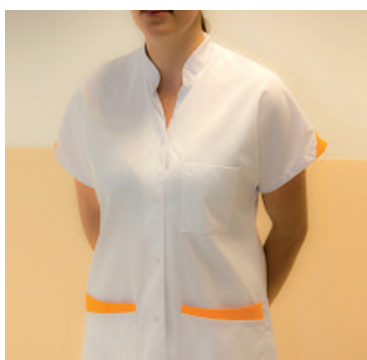
**L'agent des
services hospitaliers**



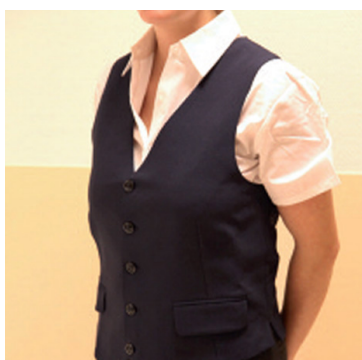
L'hôtelier



**La secrétaire
médicale**



Le manipulateur radio



Le gouvernant

SUIVI DE VOTRE GROSSESSE

Possible pour les consultations, les échographies et l'anesthésie en public ou en libéral avec certains médecins. Les honoraires sont affichés en salle d'attente ou auprès des secrétaires lors de la prise de rendez-vous.

Pour vous accompagner tout au long de votre grossesse, une application mobile est à votre disposition et téléchargeable après l'ouverture de votre dossier au CHPG.

Les enfants ne sont admis ni en consultations, ni en échographie

La première consultation

Le suivi en début de grossesse peut avoir lieu au CHPG (avec un médecin ou une sage-femme) ou auprès de votre médecin ou sage-femme en ville. Dans l'idéal, cette consultation doit être planifiée avant la fin du 2^{ème} mois (soit 10SA) afin d'établir un dossier médical et de planifier le suivi personnalisé de votre grossesse.

Si vos premières consultations ont lieu en cabinet de ville, il est nécessaire, lors de votre 1^{ère} consultation au CHPG, que vous ayez en votre possession un double des examens déjà réalisés en ville, notamment :

- Le compte-rendu des échographies
- Les résultats de vos examens biologiques
- Tout autre document médical nécessaire à votre prise en charge (compte rendu opératoire, avis spécialisé...). Si votre portail patient CHPG est activé vous pouvez y intégrer ces documents avant la première consultation

Les consultations suivantes

En l'absence de facteurs de risque identifiés (antécédent, pathologie maternelle); vous pouvez être suivie par une sage-femme. Vous bénéficierez d'une consultation prénatale mensuelle. Dans les autres cas, vous serez orientée vers un gynécologue-obstétricien qui adaptera la fréquence du suivi.

Les échographies

Les 3 échographies obligatoires pendant la grossesse peuvent être réalisées au CHPG ou en ville. Sur indication médicale, le CHPG propose également un suivi par un échographiste référent.

Exploration fonctionnelle

Permet de réaliser dans le cadre de la surveillance de grossesse à risque et/ou grossesse à terme :

- L'enregistrement du cœur du fœtus et des contractions utérines par monitoring
- Une échographie de surveillance

Consultation pré-anesthésie

Une consultation avec un anesthésiste est obligatoire au cours de la grossesse, que vous envisagiez ou non d'avoir recours à l'anesthésie péridurale. Elle aura lieu vers le 8^{ème} mois de la grossesse.

La pré-admission en Maternité est impérativement réalisée avant cette consultation.

Un bilan sanguin est à faire au CHPG avant cette consultation. Il est indispensable d'avoir les résultats pour ce rendez-vous.

Vaccination

Après discussion avec votre médecin ou votre sage-femme, vous aurez la possibilité de vous faire vacciner contre la coqueluche, la grippe saisonnière, la COVID et le VRS (bronchiolite) pendant ou au décours de la consultation.

La vaccination de votre conjoint est également fortement conseillé.

ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ

En complément des consultations médicales, vous pouvez bénéficier de plusieurs temps d'échanges et d'informations tout au long de votre grossesse. Ces rendez-vous sont réalisables au CHPG ou en ville (liste des sages-femmes disponible sur demande au secrétariat)

Inscription au + 377 97 98 95 56

Bilan pré-natal de prévention : il s'agit d'un entretien d'information avec une sage-femme, réalisable dès le premier trimestre : il permet de faire le point sur vos habitudes de vie (alimentation, tabac, sport...), vos vaccinations, la prévention bucco-dentaire, les infections dangereuses pendant la grossesse (CMV, toxoplasmose, listéria...)

Entretien prénatal précoce : Un entretien à partir du 4^{ème} mois de grossesse, du lundi au vendredi. Ce rendez-vous permet d'échanger avec une sage-femme pour identifier vos besoins d'accompagnement; de repérer d'éventuelles vulnérabilités psychique, sociale ou médicale; de vous orienter vers les professionnels adaptés notamment pour la planification des séances de préparation à la naissance et à la parentalité

Ateliers collectifs : les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Atelier n°1 : Quand venir à la maternité (lundis de 14h-14h45)

Atelier n°2 : Santé environnementale (lundis 15h-15h45)

Atelier n°3 : Posture et respiration (mardis 14h-14h45)

Atelier n°4 : Donner naissance (mardis 15h-15h45)

Atelier n°5 : L'alimentation du nouveau-né (jeudis 14h -14h45)

Atelier n°6 : Les premiers jours à la maternité (jeudis 15h-15h45)

Atelier n°7 : Le retour à la maison (vendredis 15h-15h45)



Séances individuelles/Projet de naissance : Lors du dernier mois de votre grossesse, nous vous proposons un entretien individuel pour discuter et finaliser votre projet de naissance, vos demandes personnalisées (allaitement, peau à peau, accouchement physiologique...) ou si votre accouchement doit être programmé (déclenchement / césarienne)

Atelier diététique pour femmes enceintes : Tous les 1ers mardis du mois de 12h à 13h30

Possibilité de manger un repas pendant l'atelier : 12 euros

Prise de rendez-vous : contact.hospitmater@chpg.mc

Sans inscription

Activité aquatique pour femme enceinte

Le vendredi de 10h à 10h45 en présence d'une sage-femme à la Piscine St Charles de Monaco.

Nécessité d'un bonnet de bain, de claquettes peignoir ou serviette. Prévoir un certificat médical d'aptitude physique. Entrée piscine selon le tarif en vigueur.

Coaching papa

Tous les derniers jeudis du mois (hors jour férié) à 19h30. Animé par une sage-femme homme afin d'aborder des questionnements de futurs ou jeunes papas relatifs à la grossesse, l'accouchement, l'arrivée du nouveau-né et le retour à la maison en famille.

L'entrée ne nécessite pas d'inscription, cependant nous vous recommandons de prendre contact au +377 97 98 95 56

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DES NOUVEAUX PARENTS EN PRINCIPAUTE

VOUS ÊTES FUTURS PARENTS OU PARENTS D'UN NOUVEAU-NÉ ET RÉSIDEZ SUR LE TERRITOIRE MONÉGASQUE?

PENDANT LA GROSSESSE :

- ✓ Surveillance de grossesse à risque sur prescription de votre médecin
- ✓ Accompagnement à la parentalité en cas de restriction médicale (entretien prénatal précoce, atelier, projet de naissance)
- ✓ Conseil pour la mise en place de l'environnement de bébé

AU RETOUR À DOMICILE :

- ✓ Suivi de la mère et du nouveau-né en cas de sortie précoce ou de prescription du médecin
- ✓ Visite, selon votre désir, pour les sorties standards
- ✓ Aide aux soins de puériculture
- ✓ Favoriser la relation parentale : Outils et conseils pour renforcer les liens familiaux.
- ✓ Prévention de l'épuisement parental : Stratégies pour maintenir votre bien-être.
- ✓ Soutien à l'allaitement maternel

QUAND ? DU LUNDI AU VENDREDI, EN JOURNÉE, SUR RENDEZ-VOUS!



NUMÉROS À APPELER POUR PLUS D'INFORMATIONS

Sage-femme : **06 07 93 78 53** Auxiliaire de puériculture: **00 377 37 70 11 38**

PROJET DE NAISSANCE

Il s'agit d'un document personnalisé dans lequel vous et le co-parent pouvez exprimer vos préférences concernant votre grossesse, votre accouchement et votre suivi post natal.

N'hésitez pas à y aborder tous les sujets qui vous tiennent à cœur, comme par exemple :

- Votre histoire de vie, votre projet parental
- Vos peurs et plus particulièrement si vous avez vécu des événements traumatisants
- Votre grossesse et notamment si vous avez réalisé des séances de préparation à la naissance et à la parentalité, ce que vous en avez retenu
- Vos souhaits pour le travail et l'accouchement : positions, gestion de la douleur, bain...
- Votre accompagnant
- Les soins post nataux pour vous et votre enfant : soins de puériculture, retour à domicile précoce ou non...
- Le choix de l'alimentation pour votre enfant

Il n'y a pas de forme imposée pour le projet de naissance ; cela peut être une lettre ouverte à l'équipe ou au contraire une liste plus succincte de souhaits. Une trame est à votre disposition sur l'application ICOS Mobile ou pourra vous être remise lors d'un entretien ou d'une consultation.

Commencez à y réfléchir dès le début de votre grossesse et faites le évoluer tout au long de votre grossesse afin qu'il corresponde à une réflexion qui vous soit propre.

Il est également important que votre projet de naissance soit compatible avec les pratiques de l'équipe de la maternité.

Ainsi, vous bénéficierez d'un entretien dédié dans le dernier mois de grossesse afin d'en discuter avec une sage-femme et d'intégrer ce document dans votre dossier.

Le jour J, l'équipe présente pourra le consulter et ainsi vous proposer une prise en charge qui répondra autant que possible à vos attentes. Cependant, en cas de complications médicales et pour garantir votre sécurité et celle de votre bébé, il se peut que l'équipe soit amenée à y déroger. De même, lors de votre accouchement, vous aurez le droit de changer d'avis et de finalement choisir une prise en charge différente.

Enfin, sachez que si vous ne souhaitez pas en rédiger, cela n'est pas une obligation et que l'équipe qui sera à vos côtés lors de votre accouchement fera au mieux pour vous écouter et vous guider dans cette étape.

LISTE DE NAISSANCE

Pour la Maternité :

Pour vous :

- Vêtements personnels confortables et pratiques (vêtement ouvert si vous allaitez) : pyjama, chemise de nuit, survêtement...
- Pantoufles
- Produits de toilette personnels
- Protections périodiques de type nuit
- Brumisateurs d'eau
- Pour votre confort un coussin de positionnement

Si vous envisagez d'allaiter :

- Soutien(s) gorge(s) d'allaitement (1 taille de bonnet supérieure à celle de fin grossesse)
- Pommade sans vaseline compatible avec l'allaitement

Vous aurez peut-être besoin de bouts de seins en silicone, de coques et de coussinets d'allaitement. Durant votre séjour, l'équipe vous conseillera sur l'achat de coques et de bout de sein en silicone.

Pour bébé :

- 6 bodys
- 6 pyjamas
- 2 brassières ou gilets, chaussettes et bonnet
- Bavoirs
- Gigoteuse sans manche
- Prévoir une tenue pour la sortie adaptée à la saison

Pour votre bébé, les couches, les produits de toilette et le lait artificiel sont fournis par la maternité. Pour vous, nous mettons à votre disposition des slips jetables, des protections hygiéniques et du savon intime.

A la maison :

Cette liste regroupe les articles de puériculture conseillés pour l'arrivée de votre bébé, à adapter selon vos besoins. Vous pourrez en discuter avec la sage-femme lors de l'atelier n°2 "Santé environnementale" (cf p.6). Veillez cependant à respecter les règles et normes de sécurité

Le couchage :

- Berceau ou lit avec un matelas ferme aux dimensions précises du couchage
- Gigoteuses adaptées à la saison (n'utiliser ni couette, ni couverture ni oreiller, ni tour de lit, ni peluche dans le lit)

Le repas :

- 6 à 7 biberons en verre, avec tétine adaptée
- Goupillon pour nettoyer les biberons

La toilette (vous pouvez vous inspirer des vidéos sur le bain disponibles sur l'application ICOS mobile et le site maternité) :

- Baignoire
- Thermomètre de bain
- Serviettes de bain réservées à l'usage de bébé
- Produits de toilette adaptés à bébé
- Thermomètre électronique digital (pour usage rectal ou axillaire)

Les sorties :

- Siège auto / coque (groupe 0 ou 0+): le système doit être homologué par les normes de sécurité française et européennes
- Poussette et/ou moyen de portage

Les documents administratifs (pour le bureau des entrées et le secrétariat)

- Carnet de maternité (caisses monégasques et RAM)
- Carte d'assuré social
- Carte de mutuelle
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour)
- Livret de famille si déjà existant

VOTRE **ACCOUCHEMENT**

Pour votre accouchement et pour toute urgence obstétricale, vous serez accueillie 24h/24 dans le secteur naissance, situé au même niveau que le service d'hospitalisation (2ème étage Tour Maternité).

Dès votre arrivée, présentez vous au secrétariat. La nuit, les week-end et jours fériés rendez vous à l'entrée des salles de naissance et informez le personnel de votre arrivée par le téléphone dédié.

Les modalités du déroulement de votre accouchement vous seront détaillées lors des ateliers de préparation à la parentalité (cf. page 6)

Vous pouvez consulter le document "Information sur l'accouchement et le séjour à la maternité du CHPG" sur l'application mobile

Projet Amphybie

Le suivi par des professionnels de la périnatalité a pour but de s'assurer du déroulement naturel, physiologique de la grossesse et de naissance du bébé, en évitant la médicalisation inutile tout en tenant compte des souhaits et des préférences des futures mamans concernant les modalités de leur accompagnement.

L'équipe de la Maternité du CHPG s'engage à respecter au maximum le caractère physiologique de votre accouchement, tout en vous garantissant une sécurité optimale ainsi qu'à votre enfant.

Vous serez informée à chaque étape des bénéfices et risques liés aux prises en charge qui vous seront proposées.

Votre consentement oral ou parfois écrit sera toujours recueilli avant la réalisation d'un acte.

Dans le respect de l'intimité, les professionnels vous accompagnent et vous soutiennent tout au long du travail en salle de naissance et de votre séjour en service au cours du travail (posture, étirement, mobilisation sur un ballon ; fourni)

L'accouchement physiologique en pratique

Selon votre projet et après avis médical, vous pourrez rester dans la chambre, déambuler, manger et boire en petite quantité certaines boissons et aliments autorisés.

Un accès veineux sera mis en place. Il n'est pas systématiquement raccordé à une perfusion et sera utilisé en cas de nécessité.

Les examens vaginaux pourront être espacés selon votre projet d'accouchement tant que le travail se déroule de manière physiologique.

La poche des eaux se rompt souvent spontanément avant ou en cours de travail. La rupture artificielle des membranes n'est envisagée que si le travail ne progresse pas naturellement et avec votre accord.

De même, l'utilisation d'ocytocine n'est pas réalisée en routine. Elle pourra vous être proposée pour favoriser la dilation du col lorsque celle-ci ne se produit pas naturellement.

La surveillance du bien être foetal sera réalisée au moyen de l'enregistrement de son rythme cardiaque et celui des contractions par monitoring. Cette surveillance se verra continuée dès que le travail aura atteint un certain palier.

Des capteurs de monitoring sans fil, vous permettront de vous mobiliser selon votre souhait (ballons de pilate, déambulation, posture d'étirement, baignoire de dilatation...)

Vous pourrez, si vous le souhaitez avoir recours à une analgésie péridurale. Cela n'est pas obligatoire. Dans tous les cas, vous serez accompagnée et conseillée par la sage-femme pour votre mobilisation.



LE TRAVAIL EN IMMERSION

La maternité met à disposition une baignoire de dilatation pour accompagner les femmes en travail.

Elle constitue un outil de confort et de bien-être pendant la phase de dilatation.

LES BIENFAITS DE L'IMMERSION

- Détente musculaire et diminution des tensions
- Apaisement de la douleur liée aux contractions
- Favorise la sécrétion d'endorphines (hormones du bien-être)
- Sensation de légèreté, meilleure mobilité
- Aide à se recentrer et à gérer la respiration

Conditions pour en bénéficier :

- Absence de contre-indication médicale et discussion préalable avec l'équipe soignante
- Être accompagnée
- Respect du temps optimal d'immersion : minimum 30 minutes, maximum 2 heures
- En cas de plusieurs patientes en travail, il pourra être demandé de libérer la baignoire afin que chacune puisse en bénéficier
- Elle n'est pas destinée à réaliser des accouchements dans l'eau

CE QUE VOUS DEVEZ PRÉVOIR

- Claquettes antidérapantes
- Maillot de bain (si vous le souhaitez)
- Serviettes personnelles recommandées

La baignoire de dilatation est une ressource précieuse pour vous accompagner dans votre projet de naissance.

Si vous souhaitez en bénéficier, prenez rendez vous avec une sage-femme pour en discuter au cours de l'entretien de projet de naissance (*cf p.8*)

PEAU À PEAU

immédiat après la naissance et/ou en suites de couches

Vous avez choisi de faire du peau à peau avec votre bébé.

Nous vous rappelons les bénéfices principaux de cette pratique :

- Favoriser l'attachement et les interactions avec bébé
- Maintenir la température de bébé, son taux de sucre, sa respiration...
- Privilégier les premières tétées

Cependant, le peau à peau nécessite une grande vigilance de votre part du fait de sa position ventrale sur vous. Un accompagnant est obligatoire

Nous vous demandons d'être attentifs à :

- La coloration et le tonus de votre bébé
- Son nez et sa bouche doivent être bien dégagés
- Un capteur de pouls et d'oxygénation est parfois indiqué par le pédiatre

Un professionnel passera régulièrement effectuer une surveillance de la pratique du peau à peau.

Pour plus d'information vous pouvez vous inscrire aux ateliers de préparation à la naissance ou prendre un rendez-vous entretien avec une sage-femme (cf page 6: accompagnement à la parentalité)

VOTRE SÉJOUR

La durée du séjour est en moyenne de 72h pour un accouchement voie basse et de 96h jours pour une césarienne. Cette durée peut être adaptée selon votre souhait, l'évolution de votre état de santé et de celui du bébé.

L'équipe qui vous entoure

Une sage-femme est présente 24h/24 assistée d'auxiliaire de puériculture pour assurer les soins à la mère et l'enfant et vous accompagner dans les premiers jours de maternité.

L'équipe médicale composée d'un gynécologue-obstétricien, d'un anesthésiste-réanimateur et d'un pédiatre est présente sur place 24h/24.

Votre confort

Durant votre séjour l'équipe hôtelière est à votre service de 7h à 20 h 7j/7.

Chaque jour, une hôtelière vous présentera le menu du jour, une carte de plats fixes et vous aidera à personnaliser votre petit déjeuner.

Votre accompagnant

Un repas en chambre est offert au cours du séjour, pour votre accompagnant (à commander la veille). Il est possible de commander des repas supplémentaires à votre charge.

Pour les chambres individuelles une banquette convertible est à disposition (petit déjeuner facturé en supplément).

Pour plus de confort, votre accompagnant peut bénéficier d'un lit d'appoint ou d'hospitalisation facturé en supplément avec petit déjeuner inclus.

OFFRES CHAMBRES INDIVIDUELLES

La chambre **PREMIUM**

Le CHPG vous propose des chambres individuelles au confort supérieur, alliant technologie et bien-être.

- **Menu à la carte** proposant des produits locaux
- Corbeille de fruits
- **Un repas accompagnant offert** pendant le séjour
- **Lit accompagnant**
- Ipad multiservices & domotique
- **Journaux offerts** au petit-déjeuner
- **Prestation coiffure offerte** le jour de la sortie

Tarif sur demande - Soumise à réservation préalable

La chambre **PARENTALE**

Un hébergement pensé pour accueillir deux personnes, favorisant le repos, la proximité avec le nouveau-né et le partage des premiers moments.

- Lit double (king size)
- Exposition ouest
- Petit déjeuner inclus
- **Un repas accompagnant offert** pendant le séjour

Tarif sur demande - Soumise à réservation préalable

La chambre **INDIVIDUELLE CLASSIQUE**

Une solution pratique et confortable, pensée pour s'adapter à vos besoins et vous offrir un séjour en toute sérénité

Hébergement accompagnant :

- Banquette dépliant à disposition (petit déjeuner en supplément)
- ou lit pliant (petit déjeuner inclus)
- ou lit médicalisé (petit déjeuner inclus)
- **Un repas accompagnant offert** pendant le séjour

Tarif sur demande - soumise à la disponibilité à l'admission, non réservable

LES VISITES



Pour faciliter l'adaptation à votre nouveau rythme de vie, pour respecter celui de votre nouveau-né, pour votre confort et permettre de découvrir votre bébé et vos capacités de parents nous vous conseillons de limiter les visites.

La présence du co-parent n'est pas limitée la journée et possible la nuit dans les chambres individuelles.

La fratrie peut venir rencontrer le nouveau-né en respectant certaines règles. Les autres enfants ne sont pas autorisés en maternité.

Pour que votre séjour soit le plus agréable possible, nous vous invitons à respecter les conseils ci-dessous.

RESPECT DES PERSONNES

- Pour permettre de vous reposer et profiter des premiers jours de bébé, nous vous conseillons d'organiser vos visites au jour le jour sur des temps raccourcis et avec un minimum de personnes.
- Si vous souhaitez ne pas recevoir de visite, merci de le signaler dès votre arrivée et d'en informer votre entourage.
- Nous pouvons vous proposer une affiche de porte.
- Dans tous les cas, les visiteurs (y compris co-parent et accompagnant) doivent respecter les consignes affichées, la tranquillité de chacun et le travail de l'équipe soignante.
- Les chambres doubles sont équipées de paravent pour le respect de l'intimité de chacun. Merci de respecter l'espace qui vous est dédié.
- Les lits non occupés sont réservés exclusivement aux futures patientes ; merci par avance de ne pas vous asseoir ni de poser des affaires dessus.

RESPECT DES REGLES D'HYGIENE

- Afin de protéger le nouveau-né, il est demandé aux personnes présentant des signes d'infections de ne pas se rendre en maternité.
- Une friction avec de gel hydro alcoolique, disponible à l'entrée du service et de la chambre, est requise à votre arrivée, votre départ et avant tout contact avec le nouveau-né et son environnement.
- Les plantes en terre et les animaux, porteurs de micro-organismes et pouvant transmettre des infections sévères ne sont pas autorisés en maternité.

RESPECT DES REGLES DE SECURITE

- Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans l'établissement. Des zones fumeurs sont disponibles à l'extérieur.
- La courtoisie est de rigueur. Toute agression physique ou verbale envers le personnel hospitalier ou autre personne sera immédiatement signalée au Directeur.
- Il n'est pas autorisé de filmer ou prendre en photo le personnel hospitalier sans son accord.

Nous vous conseillons d'en informer au préalable vos familles et amis

RETOUR À **DOMICILE**

Sortie standard (en moyenne) : *cette durée peut-être rallongée en fonction de votre état de santé et/ ou du nouveau-né*

- 72h pour un accouchement voie basse
- 96h pour une césarienne

Une visite à domicile par une sage-femme est recommandée dans la semaine qui suit.

Sortie précoce :

- avant 72h pour un accouchement voie basse
- avant 96 h pour une césarienne

La sortie précoce peut être envisagée selon certains critères

Un passage à domicile par une sage-femme est impératif dans les 24h après la sortie. Il est donc nécessaire de prendre contact au plus tôt pendant la grossesse avec une sage-femme libérale qui pourra vous prendre en charge.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous inscrire à l'atelier n°7 «Le retour à la maison»

CHECK LIST

de mes rendez vous pendant la grossesse

Mon suivi obstétrical, avec une sage-femme ou un médecin

1 fois par mois

Nom :

Date du premier RDV :

Mes échographies

1 par trimestre

Nom :

Date T1 :

Mes soins de prévention

Bilan de prévention avec une sage-femme

Bilan bucco-dentaire

Vaccination

Mon entretien prénatal précoce avec une sage-femme

À partir du 4^{ème} mois

Nom :

Date :

Mes séances de préparation à la naissance et à la parentalité, avec ma sage-femme

Nom :

Date de la première séance :

NOTES PERSONNELLES

[illegible]

INFORMATIONS **UTILES**



Service Petite Enfance de la Mairie

Tél : +377 93 15 61 80 de 8h à 17h



Réseau EntreParents : 1^{er} réseau de Monaco & des environs créé par des parents pour les parents Discussions- entraide – événements



Réseau Périnatmed

PORTAIL PATIENT

Demandez la création de votre espace aux personnels d'accueil afin d'accéder à vos documents médicaux



Mon Portail Patient

Accédez à votre portail et retrouvez l'ensemble de vos informations de santé

Mot de passe oublié ?

Se connecter

Je n'ai pas de compte utilisateur



Je prends un rendez-vous

Gagnez du temps en prenant directement un rendez-vous en ligne



Je règle une facture

Vérifiez et payez vos factures en ligne





CHEF DE SERVICE DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

Professeur B. CARBONNE

COORDINATRICE DE L'ACTIVITÉ MAÏEUTIQUE

V. ACCOSSATO

Contacts

Consultation et échographie

+377 97 98 95 24

Centre de Coordination Prénatal

+377 97 98 95 12

Urgences 24h/24 – 7J/7

+ 377 97 98 95 10

Accompagnement à la parentalité, monitoring

+377 97 98 95 56

Urgences Pédiatriques

+377 97 98 95 33

Bureau des entrées

+377 97 98 98 10

Secretariat.Gyneco-Obs@chpg.mc

